Conseil des universités

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITES AU MINISTRE DE L'EDUCATION SUR DEUX PROJETS DE FORMATION EN MUSEOLOGIE

Avis no 82.15
Dépôt légal - 2e trimestre
ISSN - 0709-3985
Sainte-Foy, le 20 juin 1983.

TABLE DES MATIERES

1. HISTORIQUE 1

1.1 Initiative du ministère des Affaires culturelles 1

1.2 Réponses des universités 1

1.3 Rapport Jentel (1978) 3

1.4 Deuxième document produit par le ministère des Affaires culturelles (1979) 7

2. PRESENTATION DES PROJETS DE PROGRAMME 10

2.1 Le projet conjoint soumis par l'Université de Montréal et l'UQAM 10

2.2 Le projet soumis par l'Université Laval 12

3. EVALUATION DES PROJETS 13

3.1 Opportunité d'un programme de maîtrise en muséologie 14

3.2 Critique des projets soumis 17

3.3 Conclusion 21

4. RECOMMANDATION 26

1. HISTORIQUE

1.1 Initiative du ministère des Affaires culturelles

Le 14 septembre 1978, le sous-ministre aux Affaires culturelles, dans une lettre adressée au président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), lui faisait part de l'intention de son ministère d'accorder une priorité au développement muséologique et à la formation en muséologie. Par la même occasion, il invitait les universités à préciser leurs intérêts dans ce domaine.

1.2 Réponses des universités

En réponse à cette demande, le Comité exécutif de la CREPUQ entreprit de solliciter l'avis des universités impliquées en muséologie et plus particulièrement de celles qui étaient intéressées à un développement dans ce domaine au niveau du 2e cycle. A la suite de ces consultations, le président de la CREPUQ résumait la position du Comité exécutif dans une lettre adressée au sous-ministre des Affaires culturelles: les universités montréalaises étaient invitées à se concerter pour la préparation d'un projet de développement en muséologie et un tel projet devait être acheminé au Comité des programmes.

A la suite de ces précisions, la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal accordait son appui au département d'histoire de l'art et au département d'anthropologie dans la préparation conjointe d'un projet de formation en muséologie au 2e cycle. De son côté, l'Université du Québec à Montréal, de façon similaire, proposait d'offrir une option muséologie à l'intérieur de l'orientation actuelle de la maîtrise en histoire de l'art.

Parallèles et distincts au départ, ces cheminements ont eu, à l'occasion, des points de rencontre lors de réunions tenues avec les responsables du ministère des Affaires culturelles et ceux des musées de la région métropolitaine. Afin de répondre, d'une part, aux attentes du ministère des Affaires culturelles et des responsables des musées de la région métropolitaine, et d'autre part, à l'invitation déjà faite antérieurement par le président de la Conférence des recteurs de présenter au Comité des programmes un projet interuniversitaire de développement en muséologie, des représentants du département d'histoire de l'art et d'anthropologie de l'Université de Montréal et du département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal se sont concertés afin de coordonner leur développement respectif en muséologie. Finalement, le 11 mai 1982, dans une lettre commune, les administrateurs concernés de l'Université de Montréal et de l'U.Q.A.M. transmettaient au Comité des programmes une demande de subvention au titre du Volet II (Réaménagements conjoints de programmes existants) du Fonds de développement pédagogique, pour leur projet de développement en muséologie.

L'Université Laval de son côté, transmettait au Comité des programmes, le 19 mars 1982, un dossier d'exploration d'un projet de programme en conservation, restauration et muséologie. Dans sa lettre de présentation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche expliquait que cette étude avait été lancée pour donner suite au «Rapport sur la formation muséologique au Québec» (Rapport Jentel, juin 1978) et à l'invitation faite en ce sens par le sous-ministre aux Affaires culturelles dans sa lettre du 14 septembre 1978 au président de la CREPUQ.

1.3 Rapport Jentel (1978)

Voici quelques extraits significatifs tirés du Rapport Jentel[1] auquel s'est référé le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Laval:

- contexte:

«A l'heure où le Québec veut mettre en évidence la richesse de son patrimoine culturel, les musées, dépositaires des trésors du passé, connaissent de grandes difficultés et n'arrivent parfois qu'avec peine à survivre. Pourtant, ces établissements, avec la richesse et la variété de leurs collections, devraient être appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la société contemporaine». (p. 1, 1er par.)

- mandat:

«En janvier 1978, le Ministère des affaires culturelles du Québec m'a confié la charge d'une enquête sur la situation actuelle des musées au Québec. Mon mandat était de faire le point sur l'état de la formation du personnel et, avec l'aide d'un comité consultatif de douze membres, de proposer des solutions pour les années à venir».

«Le mandat qui m'avait été confié concernait à la fois l'état et la mise en valeur des collections, et la formation du personnel chargé de ces collections». (p. 1, 2e et 4e par.)

---

(1) JENTEL, Marie-Odile, «Rapport sur la formation muséologique au Québec», M.A.C., Direction des musées privés et centres d'exposition, 1978, 229 pp.

- recommandations:

«A. <u>Sur la formation en techniques muséologiques du personnel en place</u>

1. Compte tenu du besoin urgent de formation du personnel en place dans les musées et tenant compte du fait que les grandes institutions muséologiques ne disposent pas actuellement des moyens suffisants (personnel, locaux, matériel) pour l'encadrement du personnel à former, il est urgent de démarrer un programme de stages de formation en techniques muséologiques dès l'automne 1978 et d'en confier l'organisation et la coordination à la Direction des musées privés et centres d'exposition.

2. Nous recommandons que la Direction des musées privés et centres d'exposition s'attache une personne qui aura pour fonction:

a) de repérer les personnes aptes à profiter des stages;

b) de repérer les personnes-ressources et de voir à l'organisation matérielle des stages en collaboration avec les musées capables de fournir le cadre nécessaire au déroulement des stages;

c) de prévoir les modes d'évaluation du travail fourni par les stagiaires, en vue de l'attestation;

d) de voir à l'organisation de voyages pour favoriser la visite dans les musées du Québec et en dehors du Québec et pour favoriser les échanges;

e) de prévoir le financement de l'ensemble du programme.

3. Nous proposons qu'au terme de ces stages une attestation soit décernée par un comité représentatif du milieu muséologique.

B. Sur la formation à long terme au niveau universitaire

Nous proposons

1. que le programme de formation à long terme au niveau universitaire soit donné au niveau du 2e cycle, afin d'assurer déjà une certaine compétence de l'étudiant dans sa discipline de base;

2. qu'en attendant la création d'un programme de formation professionnelle en muséologie, que les programmes qui existent déjà à titre expérimental puissent être continués et renforcés et qu'à l'intérieur des programmes existants de maîtrise en histoire de l'art et ethnographie, soient institués des cheminements en muséologie répondant aux critères suivants:

   a) que toute institution universitaire élaborant un programme de muséologie le fasse en collaboration étroite avec un musée important ou une institution muséale importante, tant pour la sélection des candidats que pour le contenu du programme, l'encadrement et l'évaluation des stages et des exercices pratiques;

   b) qu'un protocole d'entente soit signé entre les universités et les musées et institutions où se tiendront les stages et exercices pratiques et que

programme soit administré conjointement par l'université devant délivrer les diplômes, le coordonnateur des stages pouvant être une personne du musée (qu'on utilise par exemple des subventions gouvernementales pour payer ce coordonnateur);

c) que, à l'université, l'enseignement de la muséologie soit confié à des personnes ayant à la fois les diplômes pertinents et une expérience professionnelle dans les musées ou une institution muséale;

d) que ces programmes de maîtrise comprennent des séminaires dans la spécialité du candidat, des séminaires en muséologie, des stages dans différents musées et institutions muséales, des voyages au Québec et à l'extérieur du Québec; que, de préférence, les séminaires dans la discipline de base soient suivis avant les séminaires en muséologie et les stages.

3. que des cours de conservation préventive et d'entretien des collections soient partie intégrante du programme de formation en muséologie;

4. qu'en l'absence de formation professionnelle en restauration au Québec, des programmes de bourses permettent aux étudiants d'aller se former à l'extérieur afin de revenir alimenter les laboratoires déjà existants et à créer (les priorités devraient être déterminées par une étude devant être faite);

5. que le Québec doit envisager de se doter de laboratoires spécialisés dans les grands musées auxquels s'ajoutera un service gouvernemental de consultation possédant son laboratoire central et son personnel propre au service des petits musées et autres institutions;

6. que le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'art contemporain et le Musée du Québec soient pourvus

. des locaux,
. des équipements,
. du personnel,
. des ressources

qui leur permettent de fonctionner avec le maximum de professionnalisme, sans quoi il leur sera impossible de participer à un programme de formation, ce qui empêchera la création d'un tel programme;

7. qu'un programme de formation professionnel en muséologie soit mis au point par les universités, les grands musées et les grandes institutions muséales à partir des expériences précédentes et du programme déjà mis à l'épreuve à l'Université de Toronto avec le Royal Ontario Museum.
(pp. 78 à 81)»

1.4 Deuxième document produit par le ministère des Affaires culturelles (1979)

Poursuivant son travail de définition d'une politique en matière muséologique, le ministère des Affaires culturelles publiait un deuxième document en 1979: «Musées et muséologie au

Québec - Nouvelles perspectives - Une hypothèse de travail du M.A.C.»[1]. Dans ce document officiel, il rappelle les recommandations contenues dans le Rapport Jentel et deux d'entre elles en particulier:

- la nécessité pour le réseau universitaire du Québec de se doter d'un programme de formation professionnelle en muséologie, du type de celui de l'Université de Toronto de préférence:

> «Le Rapport Jentel recommandait... dès l'automne 1978... à plus long terme... la mise au point d'un programme de formation universitaire de deuxième cycle, qui pourrait s'inspirer de celui de l'Université de Toronto, réalisé en collaboration avec le Royal Ontario-Museum;» (pp. 73 et 74, 2e et 1er paragraphes).

- la nécessité d'un seul programme de 2e cycle:

> «Prévoyant que le Québec ne pourrait absorber, dans ce secteur, plus d'une dizaine de diplômés universitaires par année, le Rapport Jentel recommande la création d'un seul programme universitaire, au niveau du deuxième cycle;»
> (pp. 78 et 79, dernier et premier paragraphes).

---

(1) «Musées et muséologie au Québec - Nouvelles perspectives - Une hypothèse de travail du Ministère des affaires culturelles», M.A.C., 1979, 184 pp.

Un haut fonctionnaire de la Direction générale des musées du ministère des Affaires culturelles, rencontré le 22 mars 1983 par un sous-comité composé de membres du Comité des programmes et de la Commission de la recherche universitaire, a confirmé que les conclusions et les recommandations contenues dans ce rapport et le précédent correspondaient bien à l'époque de leur publication aux positions de son ministère en la matière et qu'elles continuaient toujours de le faire.

2. PRESENTATION DES PROJETS DE PROGRAMME

2.1 Le projet conjoint soumis par l'Université de Montréal et l'U.Q.A.M.

Le projet conjoint transmis par l'Université de Montréal et l'U.Q.A.M. se présente sous la forme d'une demande de subvention présentée dans le cadre du Volet II (Réaménagements conjoints de programmes existants). Plus précisément, il consiste en:

- l'ajout d'orientations «muséologie» dans le cadre des programmes de maîtrise ès sciences (anthropologie) et de maîtrise ès arts (histoire de l'art) déjà offerts par l'Université de Montréal;

- l'ajout d'un profil professionnel en muséologie dans le cadre du programme de maîtrise ès art (étude des arts) déjà offert par l'U.Q.A.M.

Dans le cas de l'Université de Montréal, les deux programmes de maîtrise en histoire de l'art et en anthropologie avec orientations en muséologie comporteraient 45 crédits (24 cr. de cours et de séminaires, 21 cr. de stages et de travaux dirigés) et seraient axés plutôt sur la formation professionnelle que sur la recherche. Les candidats devraient détenir un baccalauréat en anthropologie ou en histoire de l'art comprenant 15 crédits de cours en muséologie (ou une formation jugée équivalente ou appropriée); les dossiers des candidats qui auraient une formation différente seraient étudiés selon les procédures usuelles de l'université en pareil cas. Pour la première année de fonctionnement des programmes, l'inscription de 10 étudiants est prévue: 5 dans le cadre de la maîtrise en histoire de l'art et 5 autres dans celui de la maîtrise en anthropologie. Lors des deux années subséquentes ces

programmes pourraient accueillir à eux deux un total de 20 nouveaux étudiants par année. Enfin, l'Université de Montréal estime que les dépenses totales entraînées par l'implantation de ces deux orientations se chiffreraient pour les trois premières années de fonctionnement à respectivement: 175 270$, 183 270$ et 183 270$.

Dans le cas de l'UQAM, la maîtrise en étude des arts avec profil professionnel en muséologie comporterait 48 crédits. Les candidats devraient détenir un baccalauréat où l'équivalent en histoire de l'art, comportant au moins six cours dans le champ de l'administration de l'art ou détenir un baccalauréat dans une discipline pertinente à l'histoire de l'art et une expérience de travail pertinente dans le milieu des musées depuis au moins trois ans, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Les candidats ne satisfaisant pas à ces exigences pourront être admis après étude de leurs dossiers par le sous-comité d'admission qui leur déterminera un programme pour compléter leurs formations. Le dossier préparé par l'UQAM n'avance pas de prévisions chiffrées de clientèles, mais il est permis de penser que son programme accueillerait de 10 à 20 étudiants par année, compte tenu des statistiques d'inscription au programme actuel de maîtrise en étude des arts qui sont fournies. Le total des dépenses prévues s'élèverait pour les trois premières années de fonctionnement à respectivement: 78 250$, 81 200$ et 81 650$.

Le 19 mai 1983, les recteurs de l'Université de Montréal et de l'UQAM ont procédé à la signature officielle d'un protocole d'entente liant leurs institutions pour offrir conjointement ces trois orientations ou profil. En vertu de ce protocole, notamment,

ces trois programmes comporteraient un tronc commun de cinq cours: trois de ces cours seraient offerts par l'Université de Montréal et les deux autres par l'UQAM; de même, la gestion des stages serait commune.

2.2 Le projet soumis par l'Université Laval

Dans le cas du projet transmis par l'Université Laval, il s'agit d'un projet de nouveau programme complet de maîtrise. Comme l'université a adopté le cheminement séquentiel pour ce dossier, le document transmis ne se présente que sous la forme d'un dossier d'exploration recommandant l'élaboration d'un programme de 2e cycle en muséologie de type A (professionnel).

Ce programme comporterait 60 crédits répartis comme suit: 30 crédits pour des cours, 15 crédits pour un essai, 15 crédits pour des stages. Le dossier d'exploration n'indique pas les conditions d'admission qui seraient imposées aux candidats mais il est écrit à la page 36 de ce document: «... il s'agit d'un programme pluridisciplinaire, destiné à attirer les clientèles d'un ensemble de programmes spécialisés du 1er cycle.» Une clientèle de dix étudiants par année est prévue. Les coûts totaux pour l'implantation du programme lors de la première année de fonctionnement sont évalués à 102 840$.

3. EVALUATION DES PROJETS

En dépit de leur différence de nature, un projet de nouveau programme dans un cas et une demande de subvention présentée dans le cadre du Volet II du Fonds de développement pédagogique, dans l'autre, les deux projets ont été évalués tous les deux selon la procédure habituellement utilisée par le Comité des programmes lors de l'examen des projets de nouveaux programmes, puisque les deux projets ont vu le jour à la suite de la même demande du M.A.C. et que, par conséquent, ils poursuivent les même objectifs généraux et veulent répondre aux mêmes besoins.

Il importe de préciser, avant de procéder à l'évaluation des deux projets, que le Comité des programmes n'a pu disposer d'expertises de qualité ni pour l'un ni pour l'autre et cela, pour des raisons différentes.

Dans le cas du projet de l'Université Laval, puisque seul un dossier d'exploration a été produit, aucune expertise de qualité n'a encore été transmise au Comité des programmes; ces expertises ne sont disponibles que lorsque le dossier pédagogique complet a été soumis à l'évaluation de qualité dont la responsabilité a été confiée à la C.R.E.P.U.Q.

Dans le cas du projet conjoint Université de Montréal/U.Q.A.M., comme il ne s'agit pas de la création d'un nouveau programme de grade mais du réaménagement conjoint de programmes existants, les règlements régissant les conditions d'évaluation des demandes présentées dans le cadre du Fonds de développement pédagogique ne prévoient pas une évaluation de qualité en pareil cas.

3.1 Opportunité d'un programme de maîtrise en muséologie

Tous les experts consultés sur l'opportunité des projets, ont reconnu la nécessité pour le réseau universitaire québécois de se doter d'un programme assurant, au 2e cycle de préférence, la formation de muséologues. Les raisons invoquées sont nombreuses:

- contrairement à ce qui existe en Europe, aux Etats-Unis, voire même dans certaines autres provinces canadiennes, la muséologie ne s'est pas vraiment développée au Québec comme les autres sciences humaines et n'a pas fait l'objet de véritables programmes de formation universitaires; par conséquent les professionnels et administrateurs travaillant dans les musées ont acquis jusqu'à présent leur formation soit sur le tas, soit à l'étranger;

- ces besoins sont appelés à se développer compte tenu des projets et des intentions du M.A.C.: création du musée de la Civilisation à Québec et du musée des Sciences à Montréal, importants projets d'expansion pour le musée du Québec et le musée d'Art contemporain, consolidation et développement du réseau des musées accrédités;

- enfin, indépendamment de ces besoins de recyclage et de formation pour le personnel des musées, il importe pour le Québec de contribuer à l'effort de réflexion dont fait actuellement l'objet le domaine de la muséologie dans les pays bénéficiant d'un réseau de musées modernes.

Laissons la parole à quelques experts:

- - «Il est certain que la muséologie a été tragiquement négligée au Québec qui est, à cet égard, bien loin derrière les autres provinces canadiennes et des années-lumière derrière les U.S.A.

A de rares exceptions près (qui ont pu profiter d'une certaine formation à l'étranger) tous les professionnels qui ont eu à oeuvrer ou qui oeuvrent encore dans les musées du Québec, se sont formés sur le tas. Ce phénomène n'est pas forcément tout à fait mauvais mais il est coûteux et surtout dangereux parce que générateur d'erreurs et de frustrations.»

«... On peut donc raisonnablement penser que le Québec aura besoin, sur une base permanente, de muséologues bien formés et ce, dans tous les domaines: beaux-arts, sciences, ethnologie, archéologie, etc., etc. Non seulement il est nécessaire de donner cette formation aux étudiants qui orienteront leur carrière en ce domaine mais ceux qui sont déjà en poste auront certes intérêt à compléter la leur.»

«A l'heure actuelle il n'existe au Québec aucun «corpus» au niveau de l'enseignement qui puisse conduire à une formation muséologique complète et reconnue.

Les travailleurs actuellement à l'emploi des musées ont reçu leur formation «sur le terrain» ou ont dû se résoudre à quitter le Québec pour l'acquérir.»

«... En ce qui concerne la formation de base, tout au plus existe-t-il quelques cours de 1er cycle dans les principales universités québécoises. En ce sens, l'instauration de programmes universitaires de second cycle dans les universités québécoises viendrait répondre à des besoins bien réels des travailleurs de musées présents et à venir.»

- «Un programme de maîtrise en muséologie s'avère donc essentiel pour l'expansion et l'amélioration des activités muséologiques au Québec.»

«... Un programme de formation universitaire en muséologie permettra au Québec d'accéder aux groupes de réflexion et de participer à l'élaboration des théories nouvelles.»

«... Les développements que connaissent et connaîtront nos institutions muséologiques justifient les besoins d'un programme universitaire de second cycle.»

La majorité des experts, cependant, estime que, étant donné la population relativement réduite du Québec, les dimensions modestes de son réseau actuel et prévisible de musées et les ressources financières restreintes dont dispose le gouvernement et en particulier le M.A.C., un seul programme serait amplement suffisant. A titre d'exemple, voici ce qu'ont écrit deux experts sur ce sujet:

- «A un moment où il n'existe aucun programme universitaire structuré en muséologie, trois universités québécoises proposent de mettre sur pied des programmes au niveau de la maîtrise. Compte tenu à la fois de la disponibilité de professeurs d'expérience en muséologie, des structures d'accueil des musées pour des stages, de la nouveauté de semblables programmes (qui demandent une période de rodage) et des débouchés du marché du travail qui sont liés à des politiques gouvernementales actuellement assez ténébreuses, il nous semble que c'est la surabondance après la disette.»

«... Il serait utopiste de croire que les finissants de trois universités pourraient, d'ici deux à quatre ans, trouver des débouchés qui conviennent à leur formation.»

«Quoi qu'il en soit il me semble évident que le Québec, avec sa population, ses ressources et sa réalité muséologique ne pourrait raisonnablement s'offrir deux programmes de maîtrise en un domaine où, même si on parle de développement, les limites sont bien connues.»

Rappelons que cette dernière affirmation des experts va dans le même sens que la position du ministère des Affaires culturelles telle qu'elle est affirmée dans les deux documents officiels présentés en 1.3 et en 1.4 et selon laquelle un seul programme de deuxième cycle serait suffisant pour la dizaine de diplômés en muséologie que le Québec serait capable d'absorber par année.

3.2 Critique des projets soumis

La presque totalité des experts consultés sur l'opportunité des projets soumis au Comité des programmes, ont déclaré leur préférence pour le projet de maîtrise en muséologie envisagé par l'Université Laval. La raison invoquée le plus souvent pour justifier cette préférence est celle de la pluridisciplinarité de ce programme: ainsi qu'il est écrit à la page 36 du dossier d'exploration, «... il s'agit d'un programme pluridisciplinaire, destiné à attirer les clientèles d'un ensemble de programmes spécialisés du 1er cycle.»

Certains experts estiment que cette pluridisciplinarité est nécessaire à cause de la diversité des types de musée existant au Québec:

- «L'aspect pluridisciplinaire qui est à la base du programme proposé par l'Université Laval est très important. Vu la diversité des musées existant déjà au Québec et la variété des tâches à accomplir dans cet environnement muséal, il faut permettre à des étudiants venant de disciplines très différentes de se spécialiser en muséologie. C'est la seule façon de répondre efficacement à la demande.»

- «... It is a generalist programme which will respond better to the wide gamut of needs in Quebec museums.»

Un autre expert, quant à lui, justifie cette pluridisciplinarité par le fait qu'elle permettra l'admission des candidats scientifiques et qu'elle rendra ainsi possible la formation du type de muséologues particulièrement bien adaptés aux besoins des musées québécois à venir:

- «Cependant, nous aimerions souligner un point important à ce chapitre, particulièrement en ce qui a trait au programme des universités de Montréal et du Québec. Ce programme laisse malheureusement peu de place pour la formation des jeunes scientifiques qui voudraient devenir muséologues. On semble s'être davantage basé sur la situation muséologique actuelle plutôt que de tenir compte de l'évolution du réseau des musées québécois. On ne saurait oublier le développement important que la muséologie scientifique va connaître au Québec dans les prochaines années. Il s'agit là d'une lacune importante que l'Université Laval semble vouloir éviter dans son projet de programme.»

Il importe maintenant de rappeler la situation dans laquelle se trouvaient placés les experts. Ces derniers, après avoir examiné les deux projets, celui de Laval et celui présenté conjointement par l'Université de Montréal et l'UQAM, exprimaient leur préférence pour l'un ou l'autre.

D'ailleurs, malgré cette préférence manifestée à l'égard du projet soumis par l'Université Laval, la majorité des experts ont émis des réserves sur les qualifications et l'expérience de l'équipe professorale envisagée dans le cadre de celui-ci. L'un d'entre eux, par exemple, s'est exprimé en ces termes:

«Un autre argument et peut-être le plus important, sur lequel on peut s'appuyer pour créer un nouveau programme est la qualité d'une équipe professorale expérimentée. Il me semble que sur ce point le bât blesse. Il est toujours extrêmement délicat de porter jugement sur cet aspect de la question d'autant qu'on ne donne pas la liste des professeurs qui seront effectivement chargés de l'enseignement de la muséologie comme telle. On parle du recrutement d'un professeur-coordonnateur et de trois chargés de cours dont on ne fournit pas les curricula. Je crois sincèrement que c'est là la plus grande faille de ce projet.»

Une autre critique à l'encontre du projet de l'Université Laval mérite également d'être rapportée. Un expert regrette que le programme envisagé ne permette pas aux étudiants de poursuivre des études dans une discipline appropriée à la muséologie. Laissons-lui la parole:

- «Laval's basic premise seems to be that discipline-oriented training should be acquired at the undergraduate level. The University of Toronto's Master of Museum Studies programme requires the student to take two full graduate courses along with the museology courses. Although this does place a heavy load on the student, it allows him to expand his knowledge in a discipline area. For those interested in pursuing a curatorial career, this requirement has proven useful. However, for students more interested in non-curatorial aspects of museum work such as registration, interpretation, education, administration, etc., the graduate courses are less beneficial. Laval's programme will not produce properly qualified curators unless the student already has more than an undergraduate degree in a discipline area.»

Devant la complexité de l'évaluation entreprise, le Comité des programmes a décidé de s'adresser au M.A.C. pour lui demander un complément d'informations suite à l'avis d'opportunité qu'il avait déjà préparé. La rencontre qui a été organisée à cet effet avec un haut fonctionnaire de la Direction générale des musées et à laquelle il a été fait allusion au point 1.4, a revêtu une importance toute spéciale puisque le ministère des Affaires culturelles a été l'instigateur des projets et qu'il sera le principal employeur des diplômés produits par le programme retenu.

Cet entretien a permis d'apprendre d'une part que le ministère des Affaires culturelles avait clairement informé les universités de ses attentes dès 1978 et, d'autre part, qu'aucun des deux programmes finalement proposés ne correspondait au programme souhaité. Cependant, celui de l'Université Laval s'avérerait le moins éloigné des deux relativement aux attentes du ministère. De manière plus précise, la maîtrise envisagée par

l'Université Laval présenterait sur le projet de la région montréalaise l'avantage de la pluridisciplinarité et celui de la présence d'un musée sur le campus universitaire (le Centre muséographique, actuellement en cours d'installation). Cependant, l'équipe professorale prévue ne comprendrait que très peu de scientifiques et l'aspect recherche serait négligé par le programme.

3.3 Conclusion

Après examen des dossiers de programme, étude des expertises d'opportunité et prise en compte des informations obtenues à l'occasion de la rencontre avec un représentant du ministère des Affaires culturelles, le Comité des programmes considère le programme élaboré par l'Université Laval comme répondant mieux aux besoins que celui de la région montréalaise, en particulier pour les raisons suivantes: sa conception de la muséologie comme une discipline à part entière, son caractère pluridisciplinaire. Cependant, le programme de Laval, en autant que l'on puisse en juger à partir d'un dossier d'exploration, comporte des faiblesses importantes, notamment: l'absence de la dimension recherche, un nombre insuffisant de professeurs adéquatement formés et expérimentés.

En ce qui concerne le programme présenté conjointement par l'Université de Montréal et l'UQAM, le Comité des programmes estime qu'il est beaucoup plus éloigné des besoins du Québec en matière muséologique que ne l'est celui de l'Université Laval. Les maîtrises en histoire de l'art et en anthropologie avec orientations en muséologie élaborées par l'Université de Montréal ne formeraient, en quelque sorte, que des historiens d'art ou des

anthropologues spécialisés en muséologie. Quant à la maîtrise en études des arts avec profil en muséologie envisagée par l'UQAM, même si elle n'est pas centrée exclusivement sur l'histoire de l'art, car elle s'attache également aux autres aspects de l'art (épistémologie de l'art, sociologie de l'art, théories de l'art, etc.), elle ne ferait pas appel à une équipe professorale pluridisciplinaire, n'admettrait pas des étudiants de toutes les spécialités et ne formerait pas des muséologues polyvalents comme ce serait le cas avec le programme de l'Université Laval.

A ce point, il y aurait lieu de dire un mot sur les efforts de collaboration entrepris entre l'Université de Montréal et l'UQAM, que le Comité des programmes considère avec beaucoup d'intérêt. Cependant il y aurait sans doute lieu d'en repenser les modalités. Dans un domaine où les ressources humaines compétentes sont rares et dispersées dans le réseau universitaire québécois et où le niveau d'inscription est appelé à demeurer très faible, il vaudrait mieux songer à implanter un seul programme en s'assurant de modalités de collaboration qui permettent la réalisation de la masse critique nécessaire à la qualité du programme.

Par conséquent, le Comité des programmes s'est trouvé placé devant l'alternative suivante:

- formuler une recommandation d'opportunité conditionnelle à l'endroit de l'avant-projet soumis par l'Université Laval et attendre le dossier pédagogique correspondant avant de se prononcer plus avant;

- ou, ne pas formuler de recommandation cette année et expliquer la situation aux trois universités concernées, leur demander de retravailler leurs projets pour une nouvelle soumission au Comité l'année prochaine, leur préciser les points sur lesquels elles devront faire porter leurs efforts.

La première solution présenterait l'inconvénient d'entraîner le choix d'un programme répondant de façon inadéquate aux besoins du Québec en matière de formation muséologique. De plus, elle devrait affirmer l'opportunité du projet de l'Université Laval sous une forme conditionnelle à cause des faiblesses soulignées et elle éliminerait les autres universités à partir d'un dossier incomplet.

La deuxième solution, au contraire, permettrait aux universités intéressées de revoir leurs projets respectifs et, par conséquent, de transmettre au Comité des programmes des dossiers de meilleure qualité, plus adaptés aux besoins de la société québécoise en matière de formation muséologique. Le délai qu'elle entraînerait n'a donc pas paru poser de problèmes particuliers au Comité des programmes, d'autant plus qu'il ne serait pas considérable: six mois environ. Par ailleurs, il n'a pas semblé inquiéter outre mesure le ministère des Affaires culturelles puisque les deux gros musées pour lesquels il aura surtout besoin de spécialistes, n'ouvriront pas leurs portes immédiatement: l'ouverture du Musée de la civilisation (à Québec) est prévue pour 1987 et la Maison des sciences (à Montréal) n'en est encore qu'au stade de la planification.

Après réflexion, c'est la deuxième solution qui a semblé la plus satisfaisante aux membres du Comité des programmes. A l'occasion de leur 127e séance, l'unanimité s'est donc réalisée autour d'une recommandation n'acceptant ni l'un ni l'autre des deux projets sous leur forme actuelle, reconnaissant l'opportunité d'un programme de maîtrise en muséologie, tout en affirmant qu'un seul serait amplement suffisant et invitant les trois universités concernées, à présenter d'ici janvier 1984 de nouveaux projets complets répondant aux orientations suivantes:

- le programme devra adopter le modèle d'une maîtrise spécifique en muséologie plutôt que celui d'une simple option en muséologie offerte dans le cadre de l'une ou l'autre des disciplines susceptibles de s'intéresser à la muséologie;

- le programme devra être de nature pluridisciplinaire; dans cette optique, il devra être accessible aux étudiants provenant de toutes les disciplines et en particulier, des sciences de la nature;

- le programme devra intégrer l'aspect professionnel et l'aspect recherche et, également, s'inspirer de la maîtrise offerte par l'Université de Toronto en particulier en ce qui concerne les aspects gestion et administration;

- le programme devra permettre aux étudiants de poursuivre leurs études dans l'une ou l'autre des disciplines s'intéressant à la muséologie.

- le nombre d'inscriptions devra être limité au départ, de manière à assurer la qualité du programme;

- le dossier de programme devra faire état des modes de collaboration prévues avec les autres universités et avec les institutions muséales.

4. RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'évaluation qui vient d'être réalisée, le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

4.1 de ne pas accorder de subvention spéciale au projet d'ajout d'options en muséologie à des programmes de maîtrise en anthropologie, en histoire de l'art et en études des arts présenté conjointement par l'Université de Montréal et l'U.Q.A.M. dans le cadre du Volet II - Réaménagements conjoints de programmes existants - du Fonds de développement pédagogique 1982-83;

4.2 de suspendre sa décision sur l'opportunité de l'implantation du programme de maîtrise en muséologie à l'Université Laval, tel qu'il apparaît dans le dossier d'exploration transmis au Comité des programmes par cet établissement en novembre 1982;

4.3 de reconnaître l'opportunité pour le réseau universitaire du Québec de se doter d'un programme de maîtrise assurant la formation des muséologues dont notre société éprouve et éprouvera un besoin véritable selon les experts, tout en affirmant qu'un seul programme est nécessaire, les besoins actuels et prévisibles à court et à moyen terme étant réduits, selon les mêmes experts;

4.4 d'inviter les universités Laval, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal à présenter, si elles le désirent, d'ici janvier 1984, un dossier de programme complet répondant aux orientations générales énumérées précédemment.

Cette recommandation a été acceptée lors de la 147e séance du Conseil des universités tenue les 16 et 17 juin 1983.